VILLE DE VILLENOY



PÔLE EDUCATION

RENTRÉE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2025-2026

DU 1^{ER} MARS AU 15 AVRIL 2025 De 8H30 à 10h30 et de 16h00 à 18h00 (lundi, mardi mercredi et jeudi)

<u>De 8H30 à 10h30 (le vendredi)</u> <u>De 8H30 à 12h00 (le samedi)</u>

L'INSCRIPTION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DES ENFANTS DE LA PETITE SECTION DE LA MATERNELLE ET DES NOUVEAUX ARRIVANTS

DOCUMENTS A FOURNIR AU PÔLE EDUCATION

LA FICHE SANITAIRE DUMENT REMPLIE ET SIGNEE (à télécharger sur le
site : www.villenoy.fr)
LA PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITÉ DES PARENTS RECTO/VERSO
LA PHOTOCOPIE D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS
LA PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS DE L'ENFANT
UNE PHOTO D'IDENTITÉ DE L'ENFANT (à agrafer à la fiche sanitaire)
L'ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2025-2026 DE
L'ENFANT (à fournir pour le premier jour de la rentrée)
LA PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE COMPLET OU UN ACTE DE
NAISSANCE
LA PHOTOCOPIE DU NUMERO D'ALLOCATAIRE CAF (si non communiqué, le
tarif le plus élevé sera appliqué)
JUGEMENT DE DIVORCE, ET/OU ATTESTATION OFFICIELLE DE
SEPARATION, ET/OU ATTESTATION PERSONNE ISOLEE
LE PAI (protocole d'Accueil Individualisé) OU LE RENOUVELLEMENT

Attention: L'inscription scolaire est en deux temps:

- 1- Première phase : Inscription « Mairie » auprès du Pôle éducation
- 2- Seconde phase : Inscription « Education Nationale » auprès de la directrice de l'école

LE RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION PERISCOLAIRE DES ENFANTS DE MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

DOCUMENTS A FOURNIR AU PÔLE EDUCATION

LA FICHE SANITAIRE DUMENT REMPLIE ET SIGNEE (à télécharger	sur
votre portail familles à réception d'un courriel du pôle éducation)	
LA PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS DE L'ENFANT	
UNE PHOTO D'IDENTITÉ DE L'ENFANT (à agrafer à la fiche sanitaire)	
L'ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE 2025-2026 DE L'ENFANT	
JUGEMENT DE DIVORCE, ET/OU ATTESTATION OFFICIELLE	DE
SEPARATION, ET/OU ATTESTATION PERSONNE ISOLEE	
LE PAI (protocole d'Accueil Individualisé) OU LE RENOUVELLEMENT	

POUR LES FUTURES PETITES SECTIONS

- 1- Télécharger la fiche sanitaire sur le site internet de VILLENOY
- 2- Remplir impérativement toutes les sections et signer le formulaire
- 3- Prendre rdv obligatoirement auprès du Pôle éducation pour déposer le dossier complet (fiche sanitaire + documents à fournir).
 - Tél: 01 83 61 04 72 / Adresse: 16 place PICARD 77124 Villenoy
- 4- Récupérer l'attestation scolaire à remettre à la directrice de l'école pour la seconde phase d'inscription obligatoire : l'inscription pédagogique de l'Education Nationale

POUR LES MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 ET CM2

- 1- Imprimer la fiche sanitaire que vous recevrez par courriel
- 2- Mettre à jour les informations au stylo et remplir impérativement toutes les sections
- 3- Déposer le dossier <u>complet</u> (fiche sanitaire + documents à fournir) dans la boite aux lettres de la Mairie ou le déposer au Pôle éducation aux horaires d'ouverture
- 4- **Pour les CP**, à réception de votre dossier complet <u>une attestation scolaire vous</u> <u>sera envoyé par courriel</u>

Attestation à remettre à la directrice de l'école pour la seconde phase d'inscription obligatoire : l'inscription pédagogique de l'Education Nationale

<u>Pour les MS, GS, CE1, CE2, CM1, CM2,</u> à réception de votre dossier complet un accusé de réception vous sera envoyé

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement **informatisé et non informatisé** par la Mairie de Villenoy sise au 4 rue de la Marne 77124 Villenoy pour la gestion des inscriptions scolaires.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une obligation légale à laquelle la Mairie est soumise aux articles L131-1 à L131-13 et Articles R131-1 à R131-4 du Code de l'éducation.

Les données sont transmises au pôle Education et au service Enfance. Les données sont conservées pendant une année scolaire.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter education@villenoy.fr

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.